



Association canadienne des professionnels de l'apiculture

Rapport préliminaire sur la mortalité hivernale de colonies d'abeilles au Canada (2024)

Préparé par le Comité de l'enquête nationale de l'ACPA et les responsables provinciaux de l'apiculture : Gabrielle Claing (coprésidente), Julie Ferland (coprésidente), Melanie Kempers, Paul Kozak, Paige Marchant, Chris Maund, Cameron Menzies, Derek Micholson, Nuria Morfin, Samantha Muirhead, Medhat Nasr, Sawyer Olmstead, Steve Pernal, Jason Sproule, Paul van Westendorp et Geoff Wilson

Ce rapport présente les données préliminaires recueillies par les provinces canadiennes concernant la mortalité de colonies d'abeilles mellifères au cours de l'hiver 2023-2024. Les données finales seront publiées dans le rapport annuel sur la mortalité hivernale de colonies d'abeilles mellifères au Canada. Il pourrait y avoir des divergences entre les résultats du rapport préliminaire et ceux du rapport final.

Méthode

Les apiculteurs qui possédaient et exploitaient un nombre minimum de colonies (tableau 1) ont été inclus dans l'enquête. L'enquête portait sur toutes les colonies d'abeilles productrices et matures qui ont été hivernées au Canada, mais excluait les nucléi (colonies partielles). Les renseignements recueillis constituent donc une évaluation fiable de la mortalité hivernale des abeilles et des pratiques apicoles commerciales.

Les définitions d'une colonie d'abeilles mellifères et d'une colonie commercialement viable au printemps qui ont été utilisées dans le cadre de la présente enquête sont les suivantes :

- Colonie d'abeilles : colonie mature hivernée dans une chambre à couvain simple ou double, excluant les nucléi (colonies divisées).
- Colonie d'abeilles viable au printemps : colonie ayant survécu à l'hiver dans une ruche dont au moins quatre cadres sont couverts d'abeilles à 75 % des deux côtés au 1^{er} mai (Colombie-Britannique), au 15 mai (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Île-du-Prince-Édouard et Québec) ou au 21 mai (Alberta, Manitoba, Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador).

Les apiculteurs pouvaient répondre au questionnaire sur la mortalité hivernale des abeilles et les pratiques de gestion de différentes façons, soit par la poste, par courrier électronique, en ligne ou par téléphone, selon la province (tableau 1). Dans chaque province, les données ont été recueillies, résumées et analysées par le responsable provincial de l'apiculture. Les données provinciales ont ensuite été regroupées, résumées et analysées à l'échelle nationale. Le pourcentage national de mortalité hivernale a été calculé comme suit :

$$\begin{aligned} & \text{Pourcentage de mortalité hivernale} \\ & = \left(\frac{\text{Somme des pertes de colonies estimées par province au printemps 2024}}{\text{Somme du total des colonies exploitées dans chaque province en 2023}} \right) \times 100 \end{aligned}$$

Résultats préliminaires

Les modes de réponse au questionnaire, la taille des exploitations apicoles et le taux de réponse des apiculteurs sont présentés par province au tableau 1. Le nombre total de colonies exploitées dans une province, tel que présenté dans le présent rapport d'enquête, peut différer légèrement des données officielles publiées par Statistique Canada, car les collectes de données aux fins des enquêtes provinciales et aux fins des enquêtes de Statistique Canada se font à des périodes différentes de l'année.

Tableau 1 : Paramètres de l'enquête et mortalité des colonies d'abeilles mellifères par province (2023-2024)

Province	Nombre total de colonies exploitées en 2023	Nombre total estimé de colonies perdues d'après le pourcentage provincial de pertes hivernales	Méthodes de collecte des données	Nombre d'apiculteurs visés par l'enquête	Nombre de répondants (taux de participation)	Taille des exploitations apicoles ciblées dans le cadre de l'enquête (nombre de colonies)	Nombre de colonies hivernées par les répondants à l'automne 2023	Nombre de colonies des répondants qui étaient vivantes et viables au printemps 2024	Pourcentage de colonies visées par l'enquête par rapport au nombre total de colonies dans la province	Pourcentage provincial de mortalité hivernale de colonies, y compris les colonies non viables
Terre-Neuve-et-Labrador	678	66	courriel, téléphone, en ligne	18	13 (72 %)	20	622	561	92 %	9,8 %
Île-du-Prince-Édouard	5 500	3 592	courriel	25	15 (60 %)	20	3 800	1 318	69 %	65,3 %
Nouvelle-Écosse	25 859	8 162	courriel	46	25 (54 %)	50	19 476	13 329	75 %	31,6 %
Nouveau-Brunswick	12 836	3 730	courriel, poste, téléphone	31	22 (71 %)	50	10 082	7 152	79 %	29,1 %
Québec	70 022	28 185	en ligne, courriel	138	58 (42 %)	50	37 194	22 223	53 %	40,3 %
Ontario	101 161	51 108	en ligne, téléphone	206	105 (51 %)	50	50 790	25 130	50 %	50,5 %
Manitoba	114 015	44 911	en ligne, courriel	208	70 (34 %)	50	50 853	30 822	45 %	39,4 %
Saskatchewan	99 000	17 920	en ligne	200	89 (45 %)	50	39 439	32 300	40 %	18,1 %
Alberta	308 200	103 770	en ligne, téléphone	165	65 (39 %)	100	160 195	106 258	52 %	33,7 %
Colombie-Britannique*	Données non disponibles pour le moment									
CANADA**	737 271	261 444	-	1 037	462 (45 %)	-	372 451	239 093	51 %	35,8 %

* 433 apiculteurs ont été ciblés pour l'enquête, mais le taux de participation est actuellement insuffisant. Le taux de mortalité est actuellement estimé à 26 %.

** À l'exclusion de la Colombie-Britannique.